

NOTRE CHARTE

- Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel.
- Agir avec loyauté, compétence et diligence au mieux des intérêts de ses clients.
- Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire.
- S'enquérir de la situation globale de son client, de son expérience et de ses objectifs avant de formuler un conseil.
- Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige.
- Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients, ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération.
- Respecter le secret professionnel.
- S'interdire de recevoir des fonds de ses clients en dehors des honoraires qui lui sont dus.



LGF PATRIMOINE

À NÎMES :

Siège social
850 av. Étienne Lenoir
Pôle Delta Littoral A
30 900 Nîmes

À PARIS :

55 av. Marceau
75 016 Paris

TÉL. : 09.67.04.23.99

FAX : 04.66.84.23.99
info@lgfpatrimoine.fr
www.lgfpatrimoine.fr

SARL au capital de 10 000€

RCS Nîmes 507 475 523

Assurance RCP et garantie financière :

MMA IARD Assurances Mutuelles

14, bd Marie et Alexandre Oyon

72 030 Le Mans Cedex 9

CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE



LGF

PATRIMOINE

Des professionnels qui s'engagent ...

Conforme à l'article 3-5-3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et à la loi n° 2005-1564 du 15 décembre 2005, transposant la directive sur l'intermédiation en assurance.